



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2026

No 36-2026 – Séance du 29 septembre 2026

Boucllement du préavis n° 01-2019 (Blonay) concernant le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la Route de Prélaz, pour un montant de CHF 271'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la Route de Prélaz, pour un montant de CHF 271'000.-**

Préavis voté	CHF	271'000.00
Montant dépensé	CHF	224'451.95
Montant non dépensé	CHF	46'548.05
Subvention ECA encaissée	CHF	17'878.82

Le montant non dépensé s'explique par le fait qu'aucun frais de géomètre n'a finalement été engagé, que l'appareillage a été réalisé en interne et que le montant prévu pour les divers et imprévus n'a pas été utilisé.

Il est à noter que ces chiffres s'entendent hors TVA. L'amortissement du préavis a été prévu sur 30 ans et est toujours en cours.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

S. Krebs



Le secrétaire

J.-M. Guex

Blonay, le 8 septembre 2026

Délégation municipale : M. Jacques Chevaley, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances